



Centenaire du SNJ

Pour la liberté de la presse **et les droits des journalistes**

Samedi 10 mars, le SNJ fêtera ses 100 ans. Cent ans de combat collectif et de conquêtes sociales, loi de 1935 donnant un statut à la profession, convention collective dès 1937, obligation d'affilier les journalistes rémunérés à la pige à la sécurité sociale (1963) puis loi Cressard (1973), lutte contre les concentrations, défense de la liberté de la presse...

Samedi 10 mars, à l'occasion du Centenaire du SNJ, le syndicat organise un grand rassemblement sur l'Esplanade des Droits de l'Homme (Paris Trocadéro), à partir de 14h. Il appelle tous les journalistes à se joindre à son rassemblement.

Il reste tant à faire. Pour lutter contre la précarité qui gangrène la profession, affaiblit les collectifs de travail et asservit les rédactions. Pour renforcer la protection du secret des sources des journalistes, libérer la presse du secret des affaires et des procédures-bâillons. Pour protéger les journalistes, la presse et les médias publics et privés.

Pour lutter contre les ennemis de la liberté qui prônent la haine des journalistes et des médias, et voudraient les mettre au pas, quand des confrères et consœurs sont assassinés pour leurs écrits ou leurs paroles tout près de chez nous.

Il reste tant à faire. Rejoignez-nous !

Paris, le 9 mars 2018

SNJ France Télévisions

Pièce D 142 – e-mail : snj@francetv.fr

Raoul Advocat : 06 22 69 30 14 – Muriel Demguilhem : 07 77 00 70 56 – Serge Cimino : 06 17 55 53 82

Anne Guille : 06 79 47 39 25 – Didier Givodan : 06 72 83 76 85

Retrouvez-nous sur : Twitter [@SNJ_FTV](https://twitter.com/SNJ_FTV) et Facebook : [Sni.ftv](https://www.facebook.com/Snj.ftv)